

Niveau :	<b>MASTER 2</b>				Année
Domaine :	Sciences humaines, Lettres, Langues				<b>M2</b>
Mention :	Information-Communication				
Parcours :	Sciences de l'information et de la communication				
Volume horaireétudiant :		116h	//	3 mois	116h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	stage labo	total
Formation dispensée en :	français				

**Contacts :**

Co-responsables de la formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
M. Eric Heilmann <a href="mailto:eric.heilmann@u-bourgogne.fr">eric.heilmann@u-bourgogne.fr</a> M. Philippe Ricaud <a href="mailto:philippe.ricaud@u-bourgogne.fr">philippe.ricaud@u-bourgogne.fr</a>	Département InfoCom Mme Raluca Coanda 36 rue Chabot Charny <a href="mailto:secretariat.info-com@u-bourgogne.fr">secretariat.info-com@u-bourgogne.fr</a>
Composante de rattachement :	UFR Lettres et philosophie

**Objectifs de la formation et débouchés :**

## ■ Objectifs :

Cette formation est destinée aux candidats qui envisagent une carrière scientifique à l'université ou dans des services de R&D d'organisations publiques ou privées dans le domaine des sciences de l'information et de la communication (SIC). Elle permet ainsi d'accéder aux métiers de la recherche universitaire mais aussi à ceux de consultants et de chargés d'étude spécialistes en approche info-communicationnelle, dans des domaines variés comme la santé, le développement durable, la culture et la médiation culturelle, la communication publique et politique, les médias, les TIC, etc.

Elle donne ainsi à l'étudiant la possibilité de conforter sa vocation de chercheur et d'expert en information-communication, en alliant de manière transversale les compétences méthodologiques propres aux SIC à une approche critique des enjeux info-communicationnels portés par des phénomènes sociaux tels que la transition socio-écologique, les mutations de l'espace public, les évolutions du soin et du secteur de la santé, les mutations des pratiques alimentaire,

la digitalisation des organisations, l'accélération technologique, la médiations des savoirs dématérialisés, le Big Data ou la gouvernance des algorithmes.

Dans une perspective interdisciplinaire, cette formation mobilise des traditions théoriques et épistémologiques variées (communication des organisations, sociologie des TIC, sémiologie, communication politique, approche critique de l'espace public, etc.) dont le dialogue est rendu nécessaire par le poids sans cesse croissant de la demande sociale.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Métiers : postes d'enseignant-chercheur ou de chercheur à l'université, métiers de la valorisation de la recherche en SIC, consultants en communication stratégique.

Poursuite d'études : doctorat

Des passerelles et conversions professionnelles sont envisageables entre les différents parcours du master mention InfoCom.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Maîtrise des méthodologies de recherche en sciences sociales.

Connaissances approfondies des terrains de recherche explorés par le laboratoire CIMEOS auquel la formation est adossée : gastronomie et alimentation; santé et soin; médiations des savoirs et médiations culturelles ; territoire et transition socio-écologique ; reconfiguration de l'espace public.

Capacités à développer une réflexion critique sur les univers sociaux étudiés (pratiques et discours des acteurs, impacts sur les représentations sociales, enjeux de la communication publique, etc.).

---

**Modalités d'accès à l'année de formation :**

■ En formation initiale

Dépôt d'un dossier de candidature via la plate forme [uBLink](#) (rubrique "ma formation", "me réinscrire").

Pour les candidats non titulaires d'un master 1<sup>e</sup> année en SIC, la commission pédagogique peut être amenée à organiser un entretien préalable afin d'identifier les cours et/ou TD à valider au cours de la formation en M2 dans les autres parcours de la mention (prescriptions).

■ Par validation d'acquis dans le domaine des SIC ou équivalence de diplôme

En formation initiale : s'adresser à la scolarité qui organise la formation

En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (SEFCA : <http://sefca.u-bourgogne.fr/>)

**Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :**

**SEMESTRE 3 – Sciences de l'information et de la communication**

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	type d'évaluation Session 1	type d'évaluation Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Méthodologie de la recherche	Méthodes quantitatives		10	10	2	CC	CT		2	2
	Méthodes qualitatives		10	10	2	CC	CT		2	2
	Outils pour la recherche		12	12	2	CC	CT		2	2
<b>TOTAL UE</b>			<b>32</b>	<b>32</b>	<b>6</b>				<b>6</b>	<b>6</b>

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	type évaluation Session 1	type d'évaluation Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Alimentation gastronomique,	séminaire de recherche / études de cas		18	18	6	CC	CC	6		6
<b>TOTAL UE</b>			<b>18</b>	<b>18</b>	<b>6</b>			<b>6</b>		<b>6</b>

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	type d'évaluation Session 1	type d'évaluation Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Médiation des savoirs	séminaire de recherche / études de cas		18	18	6	CC	CC	6		6
<b>TOTAL UE</b>			<b>18</b>	<b>18</b>	<b>6</b>			<b>6</b>		<b>6</b>

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	type d'évaluation Session 1	type d'évaluation Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Cultures	séminaire de recherche / études de cas		18	18	6	CC	CC	6		6
<b>TOTAL UE</b>			<b>18</b>	<b>18</b>	<b>6</b>			<b>6</b>		<b>6</b>

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	type d'évaluation Session 1	type d'évaluation Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Transition socio-écologique	séminaire de recherche / études de cas		18	18	6	CC	CC	6		6
<b>TOTAL UE</b>			<b>18</b>	<b>18</b>	<b>6</b>			<b>6</b>		<b>6</b>

<b>TOTAL S3</b>			<b>104</b>	<b>104</b>	<b>30</b>					
-----------------	--	--	------------	------------	-----------	--	--	--	--	--

**SEMESTRE 4 – Sciences de l'information et de la communication**

UE 6	discipline	CM	TD	Total	ECTS	type d'évaluation Session 1	type d'évaluation Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Actualités de la recherche	Journées d'études		/		3	CT	CT	3		3
	Bibliographie pour la recherche		/		3	dossier	dossier	3		3
<b>TOTAL UE 6</b>					<b>6</b>			<b>6</b>		<b>6</b>

UE 7	discipline	CM	TD	Total	ECTS	type d'évaluation Session 1	type d'évaluation Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
------	------------	----	----	-------	------	--------------------------------	--------------------------------	-------------	-------------	---------------

Mémoire de recherche	Rédaction du mémoire		12		24	soutenance	soutenance	24		24
TOTAL UE 7			12		24			24		24
<b>TOTAL S4</b>										
			<b>12</b>		<b>30</b>					
<b>TOTAL S3+S4</b>										
			<b>116</b>	<b>116</b>						

---

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université, cf.

[http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

**Sessions d'examen**

Les examens sont organisés à la fin de chaque semestre. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance à la fin du 2<sup>ème</sup> semestre.

**Règles de validation et de capitalisation**

**COMPENSATION** : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**CAPITALISATION** : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.